

Hospitalisations post urgence : le CHU active son Plan Blanc

23.7.2026 - | CHU d'Angers

Face à une forte activité aux urgences et à un grand nombre de patients en attente d'hospitalisation, le CHU d'Angers a décidé d'activer le niveau 2 « Plan Blanc » de son Plan de gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles à compter de ce jeudi 23 juillet 2026, 14h.

Ce déclenchement permet de prendre les décisions nécessaires pour adapter les organisations et les prises en charge des patients.

L'activité hospitalière du CHU d'Angers est maintenue, mais une organisation adaptée a été mise en place, notamment :

- L'ouverture temporaire d'une unité d'hospitalisation de 10 lits
- La déprogrammation temporaire de certaines interventions chirurgicales non urgentes et ne relevant pas de la cancérologie pour les patients adultes. Cette mesure permettra de libérer des lits en post urgences pour faciliter les prises en charge et les hospitalisations qui s'imposent.
- La tenue quotidienne d'une cellule de crise hospitalière pour adapter les organisations en fonction de l'évolution de la situation.

Pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse dédié à ce plan blanc

<https://www.chu-angers.fr/le-chu-d-angers/a-la-une/actualites/2026/hospitalisations-post-urgence-le-chu-active-son-plan-blanc-170125.kjsp>